



Mise à l'enquête publique

BO n° 34 du 27.08.2021

L'Administration communale de Vionnaz soumet à l'enquête publique la/les demande(s) d'autorisation de construire déposée(s) par :

Requérant(s) : Mariaux Jacques, à Meilen
Propriétaire(s) : PPE 55511 et 55512
Auteur des plans : Mariaux Jacques, à Meilen
Objet : Pose d'une antenne parabolique (mise en conformité)
Parcelle : 1399 Plan : 18
Au lieu-dit : Revereulaz
Zone : Vieux Village VV
Coordonnées : 2'556'750/1'129'420
Dossier déposé le 23 juin 2021

Le(s) dossier(s) y relatif(s) peut/peuvent être consulté(s) au bureau communal pendant la durée de l'enquête publique, aux heures d'ouverture officielles. Les observations, réserves et oppositions de tiers doivent être adressées en deux exemplaires sous pli recommandé au Conseil communal dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Vionnaz, le 27 août 2021

L'Administration communale